

DANS LE PAV DÉCHETS ALIMENTAIRES JE TRIE	C'EST UN EMBALLAGE ? JE LE TRIE			DANS LE BAC GRIS JE TRIE
	DANS LE BAC JAUNE	DANS LE BAC BLEU	DANS LE BAC VERRE	
Tous les déchets de table et de cuisine	Tous les emballages en plastique et métal, les briques alimentaires	Les papiers et cartons	Le verre	Les ordures ménagères
<p>Épluchures de fruits et légumes, fruits et légumes, noyaux et coquilles de fruits, fleurs fanées</p> <p>Coquilles de fruits de mer et arêtes de poisson, viande</p> <p>Restes de repas, pain, pâtes, fromage, coquilles d'œufs</p> <p>Filtres à café, essuie-tout blanc, capsules de café biodégradables, sachets de thé</p> <p>À DÉPOSER EN VRAC, DANS UN SAC BIODÉGRADABLE OU SAC KRAFT</p> <p>JE NE JETTE PAS :</p> <p>Déchets verts de jardin, emballages des aliments, étiquettes de fruits et légumes, litières, couches ...</p>	<p>Bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires</p> <p>Films, sacs et sachets en plastique</p> <p>Conserves, canettes, emballages en métal, aérosols, barquettes, capsules de café, films en aluminium</p> <p>Pots de yaourt, barquettes en plastique et polystyrène, blisters, tubes, filets plastique...</p> <p>INUTILE DE LES LAVER, IL SUFFIT DE BIEN LES VIDER ET DE NE PAS LES EMPILER</p> <p>JE NE JETTE PAS :</p> <p>Couches, jouets et objets en plastique, papier, textile, linge, chaussures, bois, DASRI (déchets médicaux)...</p>	<p>Enveloppes, feuilles, lettres, livres</p> <p>POUR MES LIVRES, L'IDÉAL C'EST DE LEUR DONNER UNE SECONDE VIE !</p> <p>Cartons, cartonnettes</p> <p>Journaux, magazines, catalogues, prospectus</p> <p>INUTILE DE RETIRER LES SPIRALES DE MES CAHIERS</p> <p>JE NE JETTE PAS :</p> <p>Mouchoirs, papier peint, papier alu, papier cadeau plastifié, papiers alimentaires gras, bois, polystyrène, textile, linge, chaussures, DASRI...</p>	<p>Bouteilles, pots et bocaux en verre</p> <p>À DÉPOSER VIDÉS, SANS COUVERCLE NI BOUCHON ET EN VRAC</p> <p>JE NE JETTE PAS :</p> <p>Vaisselle, ampoules, miroirs, ...</p>	<p>Déchets non valorisables</p> <p>Textiles humides ou souillés, protections hygiéniques, couches</p> <p>Vaisselle et verres cassés, miroirs</p> <p>JE LES DÉPOSE DANS UN SAC FERMÉ !</p> <p>JE NE JETTE PAS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les déchets alimentaires et déchets verts - Les textiles, linges et chaussures non souillés et non humides (dans la borne textile) - Le reste des déchets valorisables (dans les bacs de tri ou à la déchetterie) <p>J'APPORTE À LA DÉCHETTERIE :</p> <p>Gravats, bois, encombrants, piles, ampoules, mobilier, huiles de friture et de vidange, électroménagers, déchets dangereux, ...</p>

IL EST INTERDIT DE DÉPOSER DES DÉCHETS AU PIED DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE SOUS PEINE D'AMENDE

NOUVEAU

En 2025, les déchets alimentaires seront collectés en point d'apport volontaire sur tout le territoire ! Ceux-ci seront valorisés et deviendront une ressource en créant du biogaz pour les foyers et du digestat pour les agriculteurs. En parallèle, les gestes de tri s'intensifient, les OMR verront leur fréquence de collecte diminuer pour correspondre à ces nouvelles modalités de tri !

Pour récupérer votre bioseau et trier vos déchets alimentaires avant de les déposer dans les PAV, contactez votre mairie !

LES DÉCHETS VERTS : DE AVRIL À OCTOBRE

<p>SONT COLLECTÉS</p> <p>Tontes de pelouses</p> <p>Feuilles</p> <p>Taillies de haies</p> <p>En fagots liés avec ficelle, 1m maxi, diamètre des branches 5cm maxi.</p>	<p>NE SONT PAS COLLECTÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> ✗ Liens plastique / métal; ✗ Terre; ✗ Bois peint ou vernis; ✗ Pots en terre; ✗ Souches, troncs, branches diamètre > 5cm. ✗ Déchets alimentaires
---	---

5 sacs ouverts max (big bags interdits).
L'excédent ne sera pas collecté

Les déchets verts doivent être présentés dans des sacs ouverts. Les big bags, les sacs et bacs réservés au tri sélectif, les sacs de plus de 100 litres ne seront pas ramassés.

LES ENCOMBRANTS SUR RENDEZ-VOUS (délais MAX. de 6 semaines)

Votre présence n'est pas obligatoire le jour de votre rdv

Ne seront collectés que les déchets trop lourds ou trop volumineux ne pouvant être apportés par l'usager en déchetterie :

Encombrants acceptés en collecte à domicile :

- ✓ Déchets d'équipements électriques et électroniques;
- ✓ Mobilier (tables, chaises, armoires);
- ✓ Matelas, sommier...

Encombrants refusés en collecte à domicile :

- ✗ Gravats et déchets de travaux : dépôt en déchetterie;
- ✗ Pneus usagers : repris gratuitement par votre garagiste;
- ✗ Bouteilles de gaz : reprise directement par votre vendeur;
- ✗ Véhicules à moteur;
- ✗ Peinture, huile de moteur, grand carton : dépôt en déchetterie;
- ✗ Carton, sacs,...
- ✗ Déchets en vrac de vide grenier...

Volume max autorisé

1m³

Sollicitation au max 4 fois par an par foyer

***la liste des encombrants déposés est à fournir préalablement**

DÉCHETS NON DANGEREUX

ENCOMBRANTS	DÉCHETS ENCOMBRANTS	PAPIERS / CARTONS	PLÂTRE ET PLAQUES DE PLÂTRE	<p>NOUVELLES FILIÈRES DE VALORISATION DANS VOS DÉCHETTERIES</p> <p>PETITS JOUETS + PETITS ARTICLES DE BRICOLAGE ET JARDIN</p> <p>BOIS</p> <p>PLASTIQUES</p> <p>MENUISERIES VITRÉES</p> <p>OBJETS DE MAISON</p> <p>GROS ARTICLES DE SPORT ET LOISIRS</p> <p>MACHINES BRICO JARDIN THERMIQUES</p>
GRAVATS INERTES	HUILES ALIMENTAIRES	VÉGÉTAUX	POLYSTYRÈNE	
EMBALLAGES EN VERRE	TEXTILES LINGES / CHAUSSURES	RÉUTILISATION / RÉEMPLOI	MÉTAUX	

DÉCHETS SPÉCIFIQUES

AMPOULES / NÉONS	BATTERIES AUTOMOBILES	CARTOUCHES ENCRE	PNEUMATIQUES
HUILES DE VIDANGE	APPAREILS ÉLECTRIQUES	DÉCHETS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX	RADIOGRAPHIE
AMIANTE-CIMENT SUR RDV À LA DÉCHETTERIE DE SAINT-LÉONARD	DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (DDS)	ÉCRANS	PILES ET BATTERIES

DÉCHETS NON ACCEPTÉS EN DÉCHETTERIE :

DÉCHETS INDUSTRIELS, ARTISANAUX ET COMMERCIAUX ET :

BOUTEILLES DE GAZ	PYROTECHNIE / FUSEES DE DÉTRESSE	MÉDICAMENTS
-------------------	----------------------------------	-------------

À REDONNER AUX FOURNISSEURS **À DÉPOSER EN PHARMACIE**

ORDURES MÉNAGÈRE RÉSIDUELLES DANS MA POUBELLE GRISE OU EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

2 DÉCHETTERIES RÉSERVÉES AUX PARTICULIERS **1M³ PAR SEMAINE ET PAR MÉNAGE**

Ouvertes de 07h45 à 18h45 du lundi au samedi sans interruption et de 08h00 à 11h45 le dimanche. FERMÉES LES JOURS FÉRIÉS

Rue Louis Blériot ZI de la Liane, Saint-Léonard. 03 21 92 31 31

7, Rue de l'hippodrome ZI de la Inquéterie, Saint-Martin-Boulogne. 03 21 80 26 27